

de ce programme environ 300 jeunes étudiants du Nouveau-Brunswick ont séjourné dans une autre province canadienne et en retour ces jeunes ont été les hôtes d'un nombre égal de jeunes Canadiens. Dans la plupart des cas, ces jeunes voyageurs demeurent dans un foyer pendant environ une semaine. Les frais du voyage sont assumés par le gouvernement fédéral alors que la province hôte accepte de défrayer les dépenses des jeunes sur place. Les familles accueillent gratuitement les jeunes dans leur foyer.

Afin d'améliorer le programme, il y a maintenant des voyages-échanges en hiver comme en été. Les cri-

et éducative du genre".

La coordonnatrice du programme au Nouveau-Brunswick est Mad. Marry Saunders, de Fredericton. Les étudiants intéressés par une telle expérience peuvent obtenir plus d'information à l'école. Pour ceux qui ne sont pas étudiants ou étu-

la nouvelle proposition. Les résultats de ce vote seront peut-être connus aujourd'hui.

Une réunion entre les représentants des téléphonistes et la compagnie pourrait avoir lieu en fin de semaine si la nouvelle proposition est acceptée par les

Reprise pro avec les e

Les négociations devraient reprendre la semaine prochaine entre le gouvernement provincial et les représentants des employés non-médicaux des hôpitaux. Earl Evans, directeur des relations des travailleurs et du personnel au conseil du Trésor du N.-B. a annoncé hier qu'une entente était survenue pour reprendre les négociations. C'est Jean Thébeau qui représente les travailleurs d'hôpitaux pour le Syndicat canadien des employés de la fonction publique (SCFP).

Prisonniers en liberté

Robert Vincent Bonnar et Wayne Edward Boyd sont encore en liberté de la prison de Dorchester.

Boyd s'est évadé du pénitencier mercredi après-midi. Il est âgé de 28 ans et n'est pas considéré comme dangereux.

Pour sa part, Bonnar s'est échappé de ses surveillants à Saint-Jean il y a trois semaines et n'a pas été revu depuis.

La GRC continue ses recherches pour ces deux hommes.

DALHOUSIE

Seules quelques plages ont été endommagées par le mazout

DALHOUSIE, N.-B. (PC) —Les représentants du ministère des Transports diminuent la gravité de la longue nappe étroite d'huile iridescente sur la Baie-des-Chaleurs.

Ils ont déclaré, à Dalhousie, hier, qu'une grande partie de cette nappe va s'évaporer d'elle-même et les éléments plus lourds de la nappe sont captés par un enclos conçu spécialement à cette fin.

La plus forte concentration de pollution, à la suite du déversement de pétrole de lundi, du pétrolier Golden Robin, endommagé alors qu'il tentait d'accoster à Dalhousie, se trouve sur la côte du Québec et autour du pétrolier amarré au quai de Dalhousie.

Après que le pétrolier, propriété de Warwick Shipping Co. Ltd., eut achevé de drainer ses trois réservoirs endommagés et eut mis fin à la fuite de pétro-

le, les propriétaires du navire et le ministère des Transports ont calculé que le déversement comprend environ mille barils de mazout, genre "Bunker C" et non 2,500 comme on l'avait d'abord évalué.

Un virement du vent, tard mercredi soir, a eu pour résultat que quelques plages du Nouveau-Brunswick "goutèrent" pour la première fois de la nappe de pétrole longue de 15 milles, sur la Baie-des-Chaleurs. Un porte-parole du ministère des Transports a fait savoir que le changement dans la direction du vent et sa vélocité, eurent pour résultat "une pollution très légère" dans la région de Belle-dune, à 10 milles de Dalhousie.

M. Réginald Towers, porte-parole officiel du service d'urgence du ministère du Transport a dit que les travaux de nettoyage dans le

secteur du navire ont récupéré 1,300 gallons en utilisant "des lèche-nappes" et des pompes à vacuum.

Sur le côté québécois de la baie, deux équipes de 15 hommes chacune travaillent à enlever le mazout au moyen d'équipement lourd, y compris des bulldozers et des chargeurs par l'avant.

Des plongeurs ont examiné la coque du navire et ont fait un rapport sur l'état des trois réservoirs endommagés. L'un d'eux une déchirure de 10 pouces de longueur par un pouce et demi de largeur; un autre en avait une de deux pieds et demi par trois pouces et le troisième est lourdement dentelé et est encore l'objet d'une enquête. Le navire compte 30 réservoirs.

Un rapport au ministre du Transport M. Jean Marchand à Ottawa, sur le déversement de pétrole, sera bientôt achevé.

Plus tôt, M. Towers avait dit que la pollution par le pétrole le long des plages du Québec est plus grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Il a dit que le nettoyage sera "dispendieux et prendra du temps" mais il devra être si complet qu'on ne décelera plus aucune trace de mazout.

M. Towers a fait savoir que les propriétaires du navire seront responsables du coût du nettoyage. Le bateau est enregistré aux Bermudes par la Warwick Shipping Co., Ltd. Il est administré par Avon Oil Co. Ltd., et est notifié par Golden Oil Co. Ltd. C'est ce qu'a révélé l'agent du navire, à Dalhousie.

Un porte-parole du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, a déclaré, à Dalhousie, hier, que le déversement, évalué à environ 1,000 barils ou près de 40,000 gallons, est l'un "des plus importants" dans l'histoire récente de la province.